



RPQS Eau Potable 2025

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC 2025

COMPETENCE EAU POTABLE

Nota :

Ce dossier a été réalisé sur la base des Rapport d'Activité du Déléataire VEOLIA Eau pour quatre collectivités et également sur la base du Rapport d'Activité de So'EAU pour le quartier du Trayas.

La complexité de ce travail réside sur la présentation de données complexes, disparates et variées afin de rendre ces dernières accessibles mais également comparables eu égard une grande diversité des secteurs concernés (tailles des communes, nombres de clients, types de contrats,...).

En cas de besoin, la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur reste à votre pleine et entière disposition pour tout complément d'information et/ou correction.

5 COMMUNES RASSEMBLEES EN 1 AGGLOMERATION



Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION



SOMMAIRE

PREAMBULE

page 5

1 – CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

page 6

- 1.1 Présentation du territoire desservi
- 1.2 Mode de gestion du service
- 1.3 Estimation de la population desservie
- 1.4 Nombre d'abonnés
- 1.5 Eaux brutes
- 1.6 Eaux traitées
- 1.7 Linéaire de réseau de desserte (hors branchements)
- 1.8 L'essentiel de l'année concernant les communes de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur

2 – TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTE DU SERVICE

page 33

- 2.1 Facture d'eau type pour la DSP Fréjus / St Raphael
- 2.2 Facture d'eau type pour la DSP Puget sur Argens
- 2.3 Facture d'eau type pour la DSP Roquebrune sur Argens
- 2.4 Facture d'eau type pour la Régie Directe des Adrets de l'Esterel
- 2.5 Facture d'eau type pour la Régie directe du Trayas (St Raphael)

3 – INDICATEURS DE PERFORMANCE

page 44

- 3.1 Qualité de l'eau
- 3.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux
- 3.3 Indicateurs de performance du réseau de distribution
- 3.4 Indice linéaire des volumes non comptés
- 3.5 Indice linéaire de pertes en réseau
- 3.6 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable
- 3.7 Délai contractuel maximal de branchement des nouveaux abonnés
- 3.8 Fréquence des interruptions de service non programmées
- 3.9 Respect du délai contractuel de branchement des nouveaux abonnés

4 – LE COMPTE RENDU FINANCIER DU DELEGATAIRE

page 51

5 – FINANCEMENT

- 5.1 Budget 2025 – section fonctionnement
- 5.2 Budget 2025 – section investissement

page 54

6 – LE SERVICE AUX ADMINISTRÉS D'Estérel Côte d'Azur Agglomération

page 55

PREAMBULE

Depuis le 1^{er} janvier 2013 le Territoire de la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur est composé des cinq communes suivantes :

- Les Adrets-de-l'Estérel
- Fréjus
- Puget-sur-Argens
- Roquebrune-sur-Argens
- Saint-Raphaël

La distribution de l'Eau Potable s'effectue sous plusieurs formes :

- Une Délégation de Service Publique (DSP) concédée à Véolia Eau /CMESE, pour les communes de Fréjus, Saint-Raphaël, Puget-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens et des Adrets de l'Estérel. Ce nouveau contrat a débuté au 1^{er} janvier 2023 pour une durée de 20 ans jusqu'au 31 décembre 2042.
- Le secteur du Trayas (commune de Saint-Raphaël) est en Régie Directe Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur avec un contrat de Prestation de Services avec So'Eau (basée à Mougins).



1 – CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1.1 Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau intercommunal.

C'est la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur qui gère cette compétence depuis sa création au 1^{er} janvier 2013.

Il s'agit d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) de type Communauté d'Agglomération.

Les compétences liées au service sont :

	OUI	NON
Production	☐	☒ : géré par le SEVE
Protection des points de prélèvement	☐	☒ : géré par le SEVE
Traitement	☐	☒ : géré par le SEVE
Transfert	☒	☒ : pour partie avec le SEVE
Stockage	☒	☒ : pour partie avec le SEVE
Distribution	☒	☐

Le SEVE est le Syndicat des Eaux du Var Est ; syndicat auquel la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur achète l'eau potabilisée.

Les communes desservies sont : Les Adrets-de-l'Estérel, Fréjus, Puget-sur-Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël.

Les schémas de distribution sont établis lors de la mise en œuvre des contrats de Délégation de Service Public.

De même le règlement de service est intégré dans le contrat de DSP.

1.2 Mode de gestion du service

Communes Desservies	ECAA	TRAYAS (St RAPHAEL)
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE	Régie Directe ECAA

Définition suivant le Code Général des Collectivités Territoriales :**Délégation de Service Public - DSP**

La délégation de service public est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service. Le délégataire peut être chargé de construire des ouvrages ou d'acquérir des biens nécessaires au service.

Régie intéressée - RI

La régie intéressée est le contrat par lequel le contractant s'engage à gérer un service public contre une rémunération fonction d'une formule d'intéressement aux résultats. Le régisseur exploite les ouvrages construits par la personne publique mais il n'en assume pas les risques.

La gestion directe - RD

Par gestion directe, on entend un mode de gestion par lequel la collectivité locale gère directement le service.

1.3 Estimation de la population desservie

Est considérée comme un habitant desservi toute personne domiciliée dans une zone où il existe une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle il est ou peut être raccordé.

Communes Desservies	ECAA	TRAYAS (St RAPHAEL)
Nombre d'habitants	123 220	+/- 180 h. (estim. 2013)

1.4 Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L 213-10-3 du Code de l'Environnement.

Communes Desservies	ECAA	TRAYAS (St RAPHAEL)
Nombre d'abonnés 2025	57 931	32
Nombre d'abonnés 2024	57 467	32
Variation 2025-2024	0,81%	0,0%
Consommation moyenne *(m3/an)	213	532 m3

* La consommation moyenne par abonné correspond à la consommation moyenne annuelle domestique et non domestique rapportée au nombre d'abonnés.

1.5 Eaux brutes

La Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur n'a pas vocation à prélever de l'eau dans les nappes phréatiques. Le SEVE, Syndicat des Eaux du Var Est, a cette mission et a également la charge de potabiliser cette eau prélevée. La Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur n'ayant pour sa part qu'à distribuer cette ressource ainsi produite.

1.6 Eaux traitées

Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2025 : volumes achetés au SEVE, volumes vendus aux abonnés et pertes.

	ECAA	TRAYAS (St RAPHAEL)
Volumes achetés 2025 (m3)	14 674 812	35 651
Volumes achetés 2024(m3)	13 514 274	25927
Variation 2025-2024	8,59%	37,51%

	ECAA	TRAYAS (St RAPHAEL)
Volumes vendus 2025 (m3)	12 363 321	17011
Volumes vendus 2024 (m3)	11 828 890	13540
Variation 2025-2024	4,52%	25,64%

	ECAA	TRAYAS (St RAPHAEL)
Pertes 2025 (m3)	2 311 491	18 640
Pertes 2024(m3)	1 685 384	12 387

Trayas : les relèves se font d'octobre à octobre et les volumes mis en distributions se font sur l'année civile

1.7 Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)

	ECAA	TRAYAS (St RAPHAEL)
Linéaire (ml) 2025	977 336	5 302

Linéaire (ml) 2024	982 483	5 295
Variation 2025-2024	-0,53%	0,1%

1.8 L'essentiel de l'année concernant la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur :

D101.0 - Estimation du nombre d'habitants desservis (u)	123 220
D102.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (€/m³) Fréjus / St Raphaël	2,61
D102.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (€/m³) Roquebrune sur Argens	2,86
D102.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (€/m³) Puget sur Argens	2,68
D102.0 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (€/m³) Les Adrets de l'Estérel	3,30
D151.0 - Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (jours)	1j
P101.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100,00
P102.1 - Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques %	98,70
P103.2B - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (ND)	120
P104.3 - Rendement du réseau de distribution (%) Global	85,86
P104.3 - Rendement du réseau de distribution (%) Fréjus	82,39
P104.3 - Rendement du réseau de distribution (%) St Raphaël	90,24
P104.3 - Rendement du réseau de distribution (%) Roquebrune sur Argens	88,51
P104.3 - Rendement du réseau de distribution (%) Puget sur Argens	83,98
P104.3 - Rendement du réseau de distribution (%) Les Adrets de l'Estérel	80,78
P106.3 - Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j) Global	5,84
P109.0 - Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité (€)	3 264,61
P151.1 - Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u./1000 ab.)	2,78
P152.1 - Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	100
P153.2 - Durée d'extinction de la dette de la collectivité (%)	(*)
P154.0 - Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	1,26
P155.1 - Taux de réclamations (u./1000 ab.)	3,8

(*) Données collectivités

Les codes mentionnés dans le tableau correspondent aux codes des indicateurs SISPEA.

Les communes de FREJUS, St RAPHAEL, PUGET sur Argens, ROQUEBRUNE sur Argens, et des Adrets de L'Estérel sont liées par une Délégation de Service Public commune depuis 2023. Ce dernier prendra fin le 31 décembre 2042.

Ce contrat de délégation prend en charge la Gestion clientèle, la distribution d'eau potable.

Il comprend également une partie spécifique concernant les renouvellements des divers ouvrages de la collectivité dans ce domaine de compétence (renouvellement patrimonial, fonctionnel et accidentel).

Qualité d'eau	
VP.126 - Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques (u)	291
VP.127 - Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques non conformes (u)	0
VP.128 - Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques (u)	77
VP.129 - Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques non conformes	1
Réseau	
VP.077 - Linéaire de réseau hors branchements (m) (Eau)	977 343
VP.060 - Volume importé (m³)	14 674 812
ICGPR - Plan des réseaux	
VP.141 - Linéaire de réseaux renouvelés au cours de l'année (quel que soit le financeur) (m)	7 470 (*)
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux (ND)	10
VP.237 - Mise à jour annuelle du plan des réseaux (ND)	5
ICGPR - Inventaire des réseaux	
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux (ND)	Oui
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres (%)	100
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (ND)	Oui
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose (%)	100
ICGPR - Autres éléments de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	
VP.242 - Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes (ND)	10
VP.243 - Inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants (ND)	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (ND)	10
VP.245 - Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique (ND)	10
VP.246 - Inventaire secteurs de recherche de pertes eau (ND)	10
VP.247 - Localisation des autres interventions (ND)	10
VP.248 - Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (ND)	10
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux (ND)	5

2025	
Abonnés	
VP.056 - Nombre d'abonnés (u)	57 931
VP.020 - Nombre d'interruptions de service non programmées (u)	161
Financier	
DC.195 - Montant financier (HT) des travaux engagés (€)	(*)
VP.119 - Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (€)	3 264,61
VP.182 - Encours total de la dette	(*)
VP.183 - Epargne brute annuelle	(*)
VP.268 - Montant restant impayés au 31/12/N sur les factures émises au titre de l'année N-1 (€)	705 108
VP.185 - Chiffre d'affaires TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1 au 31/12/N (€)	56 143 289

(*) Données collectivités

Les codes mentionnés dans le tableau correspondent aux codes des indicateurs SISPEA.

DONNEES DIVERSES DE 2025

La production et la distribution	Producteur	Valeur 2025
Volume mis en distribution (m³)	Délégataire	14 674 812 m³
Nombre de fuites réparées	Délégataire	418
Le patrimoine de votre service	Producteur	Valeur 2025
Nombre de réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	42
Capacité totale des réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	43 120 m³
Longueur de réseau	Délégataire	977 km
Nombre de branchements	Délégataire	55 733
Nombre de branchements neufs	Délégataire	124
Nombre de compteurs	Délégataire	57 874
Nombre de compteurs remplacés	Délégataire	7 990
Les consommateurs et leur consommation d'eau	Producteur	Valeur 2025
Nombre de communes	Délégataire	5
Volume vendu	Délégataire	12 363 321 m³
Consommation moyenne	Délégataire	275 l/hab/j
Consommation individuelle unitaire	Délégataire	213 m³/abo/an
La satisfaction des consommateurs et l'accès à l'eau	Producteur	Valeur 2025
Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique d'entreprise
Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	83 %
Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	Oui
Existence d'une Convention Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	Non
Les certificats	Producteur	Valeur 2025
Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur
Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui
L'empreinte environnementale	Producteur	Valeur 2025
Energie relevée consommée	Délégataire	1 144 553 kWh

→ **Le volume produit et mis en distribution**

L'eau distribuée sur Estérel Côte d'Azur Agglomération provient des ressources suivantes :

- Usine du Muy
- Usine du Fournel
- Usine du Gargalon
- Source de la Siagnole

Répartition des productions/usine

Du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2025

Installations de production (en m ³)	
	2025
UP USINE DU GARGALON	5 305 058
UP USINE DU MUY	5 754 825
UP USINE DU FOURNEL	3 073 114
SOURCE SIAGNOLE	541 815
VOLUME PRODUIT TOTAL (m³)	14 674 812

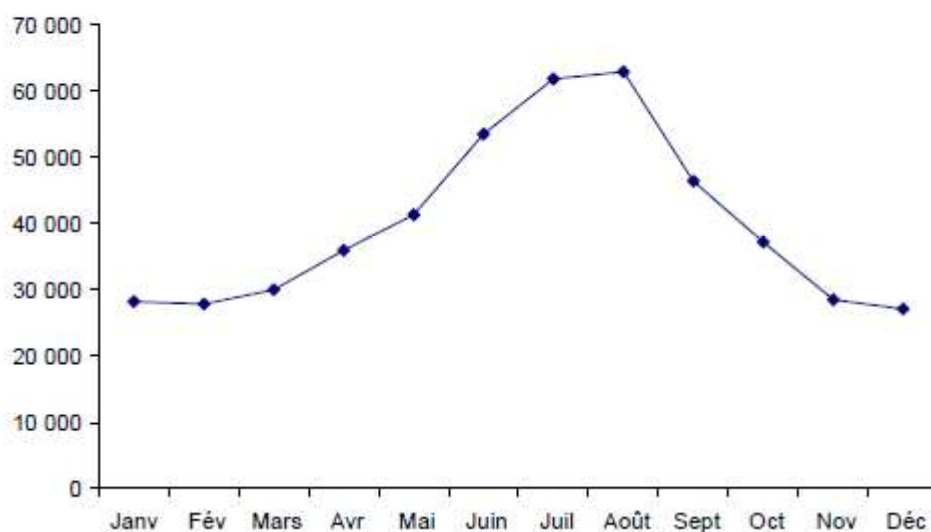
→ **Bilan mensuel**

Le volume introduit et mis en distribution moyen par mois :

Année 2025

GLOBAL ECAA

Moyenne journalière du volume distribué mensuel (m3/j)



→ **Le volume vendu**

Le volume vendu est celui constaté sur les factures émises au cours de l'exercice. Il est égal au volume consommé autorisé augmenté du volume vendu à d'autres services d'eau potable, après déduction du volume de service du réseau, des dotations gratuites (dégrèvements pour fuites par exemple) et des éventuels forfaits de consommation.

Selon la typologie de l'arrêté du 2 mai 2007 (rapport sur le prix et la qualité du service), le volume vendu se décompose ainsi :

	2023	2024	2025	N/N-1
Volume vendu selon le décret (m3)	11 861 695	11 760 351	12 363 321	5,1%

Le volume vendu par typologie de clients est détaillé comme suit :

	2023	2024	2025	N/N-1
Volume vendu (m3)	11 861 695	11 760 351	12 363 321	5,1%
dont clients individuels	9 703 236	9 538 862	9 882 696	3,6%
dont clients industriels	130 382	102 594	112 964	10,1%
dont clients collectifs	1 642 803	1 692 609	1 862 054	10,0%
dont irrigations agricoles	22 213	25 206	25 217	0,0%
dont bâtiments communaux	241 414	260 136	268 459	3,2%
dont appareils publics	105 587	123 558	175 661	42,2%

Rendement et ILP Global ECAA P104.3 :

RENDEMENT & ILP P104.3GLOBAL ECAA

Année	Semestre	Commune	Date moy Début relève	Date moy fin relève	Nb de jours du conso	Produit en m3	Conso m3	Vcanc	Linéaire canalisatio n	Produit 365 jrs	Conso365 jrs	Vcanc	Differentiel	Rendement 365 jrs	ILP 365 jrs
2025	1	Frejus	19-oct-24	20-avr-25	183	2 357 665	1 855 375			2 357 665	1 855 375				
		St Raphael	19-sept-24	20-mars-25	182	1 562 997	1 400 303	0	637,1	1 562 997	1 400 303				
		Roquebrune sur Argens	13-nov-24	13-mai-25	181	846 161	718 045	0	241,8	846 161	718 045				
		Puget sur Argens	03-déc-24	03-juin-25	182	476 330	368 798	0	72	476 330	368 798				
		Les Adrets de l'Estérel	04-janv-25	05-juil-25	182	158 641	128 554	0	37,67	158 641	128 554				
		TOTAL				5 401 794	4 471 075	0	988,5	5 401 794	4 471 075				
	2	Frejus	20-avr-25	20-oct-25	183	3 651 938	3 180 232	80 310		3 651 938	3 180 232				
		St Raphael	20-mars-25	20-sept-25	184	2 947 110	2 618 437	51 202	637,1	2 947 110	2 618 437				
		Roquebrune sur Argens	13-mai-25	14-nov-25	185	1 644 977	1 464 358	22 443	235,9	1 644 977	1 464 358				
		Puget sur Argens	03-juin-25	02-déc-25	182	631 657	555 735	5933	72,9	642 069	555 735				
		Les Adrets de l'Estérel	05-juil-25	04-janv-26	183	207 070	160 205	6 663	36,6	207 070	160 205				
		TOTAL				9 282 752	7 978 967	166 552	977,4	9 283 164	7 978 967				
TOTAL ANNEE						14 684 546	12 450 042	166 552	x	14 684 958	12 450 042	166 552	2 078 364	85,86%	5,83

Rappel des objectifs de rendements et d'ILP du contrat de délégation de distribution d'eau potable pour l'ensemble des communes :

Les objectifs de rendements et d'ILP ne sont pas atteints pour 2025 pour Estérel Côte d'Azur Agglomération :

- Le rendement objectif est de 89.3% pour 2025
- L'ILP objectif global est de 4.3 m3/j/km pour 2025

Rendement global 2025	85,86%
ILP global (m3/j/km)	5,83

Rendements de réseaux par communes :

Commune de Fréjus :

* Période du 19/10/2024 au 20/10/2025

Volumes consommés autorisés sur la période : 5 035 607 m³

Volumes distribués sur la période : 6 209 603 m³

Volumes consommés autorisés non comptés : 80 310 m³

Rendement de réseaux : **82,39 %**

			2025	
Catégorie	Volume utilisé	Méthode estimation	Qté	Volumes
Volume Consommateurs Sans comptage	Essai P1/B1	10 m3/essai	753	6024
	Manoeuvre incendie SDIS	Estim exploitant : 500 m3/ an	500	500
	Fontaine sans compteur	x	x	x
	Lavage de voirie	x	x	x
	Chasse d'eau sur réseau EU	x	x	x
Volume du service du réseau	Nettoyage des réservoirs	Niveau bas + 10% volume utile		15065
	Désinfection après travaux canalisation	8 fois vol canas	51,2	410
	Désinfection après travaux branchement 0,2 m3 / branchement	0,2	104	21
	Purge	7,5 m3/purge	60	450
	Surpresseurs et pissettes	90 m3 /an / pompe	x	x
	Analyseur de chlore et turbidité	80 litres/h/analyseur		4205
Autres consommations pour raison service	Vol d'eau sur PI	Estimation exploitant		877
	Résiliés qui consomment	Tableau suivi interne		42411
	Autres	Estimation exploitant		10348
TOTAL				80 310

Le rendement objectif pour la commune de Fréjus est de 88.5% pour 2025, il n'est pas atteint

Commune de Saint Raphaël :

** Période du 19/09/2024 au 20/09/2025*

Volumes consommés autorisés sur la période : 4 018 740 m³

Volumes distribués sur la période : 4 510 107 m³

Volumes consommés autorisés non comptés : 51 202 m³

Rendement de réseaux : **90,24 %**

			2025	
Catégorie	Volume utilisé	Méthode estimation	Qté	Volumes
Volume Consommateurs Sans comptage	Essai PI/BI	10 m3/essai	875	5400
	Manoeuvre incendie SDIS	Estim exploitant : 500 m3/ an	500	500
	Fontaine sans compteur	x	x	x
	Lavage de voirie	x	x	x
	Chasse d'eau sur réseau EU	x	x	x
Volume du service du réseau	Nettoyage des réservoirs	Niveau bas + 10% volume utile		8191
	Désinfection après travaux_canalisation	8 fois vol canas	59,7	478
	Désinfection après travaux_branchement	0,2 m3 / branchement	48	10
	Purge	7,5 m3/purge	32	240
	Surpresseurs et pissettes	90 m3 /an / pompe	x	x
	Analyseur de chlore et turbidité	80 litres/h/analyseur	8	5608
Autres consommations pour raison service	Vol d'eau sur PI	Estimation exploitant		3
	Résiliés qui consomment	Tableau suivi interne		28850
	Autres	Estimation exploitant		1924
TOTAL				51 202

Le rendement objectif pour la commune de Saint Raphael est de 91.0% pour 2025, il n'est pas atteint.

Commune de Roquebrune sur Argens :

*** Période du 13/11/2024 au 14/11/2025**

Volumes consommés autorisés sur la période : 2 182 403 m³

Volumes distribués sur la période : 2 491 138 m³

Volumes consommés autorisés non comptés : 22 443 m³

Rendement de réseaux : **88,51 %**

			2025	
Catégorie	Volume utilisé	Méthode estimation	Qté	Volumes
Volume Consommateurs Sans comptage	Essai P/BI	10 m3/essai	397	3176
	Manoeuvre incendie SDIS	Estim exploitant : 500 m3/ an	500	500
	Fontaine sans compteur	x	x	x
	Lavage de voirie	x	x	x
	Chasse d'eau sur réseau EU	x	x	x
Volume du service du réseau	Nettoyage des réservoirs	Niveau bas + 10% volume utile	8510	8510
	Désinfection après travaux canalisation	8 fois vol canas	22,7	182
	Désinfection après travaux branchement	0,2 m3 / branchement	55	11
	Purge	7,5 m3/purge	49	368
	Surpresseurs et plisettes	90 m3 /an / pompe	x	x
	Analyseur de chlore et turbidité	80 litres/h/analyseur	4	2803
Autres consommations pour raison service	Vol d'eau sur PI	Estimation exploitant		74
	Résiliés qui consomment	Tableau suivi interne		3055
	Autres	Estimation exploitant		3765
TOTAL				22 443

Le rendement objectif pour la commune de Roquebrune sur Argens est de 90.8% pour 2025, il n'est pas atteint.

Commune de Puget sur Argens :

*** Période du 03/12/2024 au 02/12/2025**

Volumes consommés autorisés sur la période : 924 533 m³

Volumes distribués sur la période : 1 107 987 m³

Volumes consommés autorisés non comptés : 5 933 m³

Rendement de réseaux : **83,98 %**

Catégorie	Volume utilisé	Méthode estimation	2025	
			Qté	Volumes
Volume Consommateurs Sans comptage	Essai PI/BI	10 m3/essai	159	1272
	Manoeuvre incendie SDIS	Estim exploitant : 500 m3/ an	500	500
	Fontaine sans compteur	x	x	x
	Lavage de voirie	x	x	x
	Chasse d'eau sur réseau EU	x	x	x
Volume du service du réseau	Nettoyage des réservoirs	Niveau bas + 10% volume utile	1707	1707
	Désinfection après travaux canalisation	8 fois vol canas	56,9	455
	Désinfection après travaux branchement 0,2 m3 / branchement	0,2	28	6
	Purge	7.5 m3/purge	11	83
	Surpresseurs et pissettes	90 m3 /an / pompe	x	x
	Analyseur de chlore et turbidité	80 litres/h/analyseur	1	701
Autres consommations pour raison service	Vol d'eau sur PI	Estimation exploitant		46
	Résiliés qui consomment	Tableau suivi interne		1156
	Autres	Estimation exploitant		8
TOTAL				5 933

Le rendement objectif pour la commune de Puget sur Argens est de 86.0% pour 2025, il n'est pas atteint.

Commune des Adrets de l'Estérel:

** Période du 04/01/2025 au 04/01/2026*

Volumes consommés autorisés sur la période : 288 759 m³

Volumes distribués sur la période : 365 711 m³

Volumes consommés autorisés non comptés : 6 663m³

Rendement de réseaux : **80,78 %**

			2025	
Catégorie	Volume utilisé	Méthode estimation	Qté	Volumes
Volume Consommateurs Sans comptage	Essai PI/BI	10 m3/essai	102	816
	Manoeuvre incendie SDIS	Estim exploitant : 500 m3/ an	500	500
	Fontaine sans compteur	x	x	x
	Lavage de voirie	x	x	x
	Chasse d'eau sur réseau EU	x	x	x
Volume du service du réseau	Nettoyage des réservoirs	Niveau bas + 10% volume utile	1301	1301
	Désinfection après travaux_canalisation	8 fois vol canas	24,9	199
	Désinfection après travaux_branchement0,2 m3 / branchement	0,2	22	4
	Purge	7,5 m3/purge	9	68
	Surpresseurs et pissettes	90 m3 /an / pompe	x	x
	Analyseur de chlore et turbidité	80 litres/h/analyseur	5	3504
Autres consommations pour raison service	Vol d'eau sur PI	Estimation exploitant		54
	Résiliés qui consomment	Tableau suivi interne		116
	Autres	Estimation exploitant		101
TOTAL				6 663

Le rendement objectif pour la commune des Adrets de l'Estérel de 81.5% pour 2025, il n'est pas atteint.

Rappel des objectifs de rendements et d'ILP du contrat de délégation de distribution d'eau potable par commune :

Rdt _{REFC}	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Fréjus	87,9%	88,2%	88,5%	88,7%	88,7%	89,0%	89,5%	89,5%	89,8%	90,0%
Saint-Raphaël	90,9%	90,9%	91,0%	91,0%	91,0%	91,0%	91,0%	91,1%	91,1%	91,1%
Roquebrune sur Argens	90,8%	90,8%	90,8%	90,8%	90,9%	90,9%	91,0%	91,0%	91,1%	91,1%
Puget sur Argens	85,7%	85,7%	86,0%	86,2%	86,5%	86,8%	87,0%	87,3%	87,6%	87,8%
Les Adrets de l'Esterel	81,0%	81,2%	81,5%	81,8%	82,2%	82,6%	83,1%	83,5%	83,9%	84,3%

Rdt _{REFC}	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042
Fréjus	90,0%	90,5%	90,5%	91,0%	91,0%	91,0%	91,2%	91,2%	91,2%	91,2%
Saint-Raphaël	91,2%	91,2%	91,2%	91,2%	91,2%	91,2%	91,2%	91,2%	91,2%	91,2%
Roquebrune sur Argens	91,2%	91,2%	91,2%	91,2%	91,2%	91,2%	91,2%	91,2%	91,2%	91,2%
Puget sur Argens	88,0%	88,4%	88,6%	89,0%	89,0%	89,2%	89,2%	89,5%	90,0%	90,0%
Les Adrets de l'Esterel	84,7%	85,1%	85,4%	85,8%	86,0%	86,2%	86,5%	86,7%	87,0%	87,0%

Les objectifs de rendements ne sont atteints pour 2025 pour les communes de Fréjus, Saint Raphael, Puget sur Argens, Roquebrune sur Argens et les Adrets de l'Esterel, et ne sont pas atteints pour l'ensemble de la communauté d'agglomération.

L'ILP n'est pas atteint pour l'ensemble de la communauté d'agglomération.

Le délégataire se verra donc appliquer les pénalités P10.1, P10.2 et P10.3 prévues à l'article 58 du contrat.

Le nombre de fuites décelées et réparées figure au tableau suivant :

	2023	2024	2025	N/N-1
Nombre de fuites sur canalisations	139	126	161	27,8%
Nombre de fuites par km de canalisations	0,14	0,13	0,16	23,1%
Nombre de fuites sur branchement	246	241	257	6,6%
Nombre de fuites pour 100 branchements	0,4	0,43	0,46	7,0%
Nombre de fuites réparées	385	367	418	13,9%

Le Renouvellement patrimonial

Renouvellement Réseau

Estérel
côte d'azur
AGGLOMERATION

EAU POTABLE
Programme de travaux



RENOUVELLEMENT - ANNEE 2025							Annuité	3 420 120,00
							TOTAL réalisé	3 436 428,59
PROJET	COMMUNE	DESIGNATION	TYPE*	LINEAIRE	DIAMETRE	MATERIAU	MONTANT (€ HT)	ETAT
AEL DECI 8A	LES ADRETS	CHEMIN DE LA POTERIE	CDC	231	110	PVC	67 340,05	Terminé
AEL DECI 8B	LES ADRETS	CHEMIN DES PHILIPPONS	CDC	878	160	PVC	347 519,02	Terminé
AEL H037 VIOLON 2	LES ADRETS	ROUTE DU VIOLON Tr2	CDC	32	160	PEHD	37 573,20	Terminé
AEL 7A MENDIGUONS	LES ADRETS	MENDIGUONS	CDC	204	110	PVC	103 804,06	Terminé
SRL H027 CORNICHE	ST RAPHAEL	ROUTE DE LA CORNICHE	PP	425	300	FONTI	363 523,96	Terminé
SRL H035 GOUNOD	ST RAPHAEL	RUE GOUNOD	PP	47	110	PVC	29 299,61	Terminé
SRL H036 VIEUX MAS	ST RAPHAEL	AVENUE DU VIEUX MAS	PP	73	110	PVC	53 615,39	Terminé
SRL H041 RASTEL	ST RAPHAEL	AVENUE DE LA CORNICHE RASTEL	PP	217	160	PVC	96 288,51	Terminé
SRL H042 BAUDINO	ST RAPHAEL	BOULEVARD BAUDINO	PP	432	250	FONTI	301 820,62	Terminé
SRL H033 CHEVREFEUILLES	ST RAPHAEL	AVENUE DES CHEVREFEUILLES	PP	102	110	PVC	54 350,34	Terminé
SRL H044 GOLFS DRAGONNIERE	ST RAPHAEL	AVENUE DES GOLFS	PP	-	400	FONTI	13 060,83	Terminé
FRJ 8 BASE Tranche 2	FREJUS	FRJ 8 BASE Tranche n°2	CDC	216	250	FONTI	109 944,63	Terminé
FRJ 11	FREJUS	PASSERELLE du REYRAN - LE BOUISSET	CDC	-	160	PEHD/PVC	20 157,00	Terminé
FRJ H028 GONFARON	FREJUS	CHEMIN DU GONFARON	PP	180	160	PVC	55 589,33	Terminé
FRJ H023 CALVINI	FREJUS	PLACE CALVINI	PP	63	32	PVC	11 814,94	Terminé
FRJ H031 RESERVE	FREJUS	ALLEE DE LA RESERVE - ST JEAN	PP	603	160	PVC	273 458,22	Terminé
FRJ H032 KENNEDY	FREJUS	AVENUE KENNEDY - AGACHON	PP	114	160	PVC	75 838,49	Terminé
FRJ H045 CHANTECLERC	FREJUS	ALLEE CHANTECLERC	PP	273	160	PVC	200 638,24	Terminé
FRJ H040	FREJUS	ROND POINT DES MOULINS	CDC	109,5	150	Fonte réhabilitée	46 236,19	Terminé
RAG H021 ECOLE	ROQUEBRUNE SUR ARGENS	DEVOIEMENT EP ECOLE BOULVERIE	PP	70	160	PVC	7 340,32	Terminé
RAG H029 PERRAZINI	ROQUEBRUNE SUR ARGENS	BOULEVARD PERRAZINI	PP	290	200	FONTI	126 205,00	Terminé
RAG H034 MOUETTES	ROQUEBRUNE SUR ARGENS	AVENUE DE LA CRETE DES MOUETTES	PP	424	160	PVC	203 708,44	Terminé
RAG H038 SEMIRAMIS	ROQUEBRUNE SUR ARGENS	BOULEVARD DE LA CORNICHE SEMIRAMIS	PP	257	110	PVC	128 460,25	Terminé
RAG H039 FREGATE	ROQUEBRUNE SUR ARGENS	AVENUE DE LA FREGATE	PP	231	110	PVC	119 576,43	Terminé
PAG H030 FALLIERES	PUGET SUR ARGENS	BOULEVARD PASTEUR / PLACE FALLIERES	PP	78	110	PVC	40 745,79	Terminé
PAG H043 VAUCOULEURS	PUGET SUR ARGENS	VAUCOULEURS GIRATOIRE	PP	402	160	PVC	105 867,26	Terminé
PAG 10 LIEUTENANTE Tr1	PUGET SUR ARGENS	LIEUTENANTE Tranche 1	CDC	1518	160	PVC	445 652,48	Terminé

Les investissements

Suivi des travaux de renforcement et d'extension

INVESTISSEMENT - ANNEE 2025							306,00	TOTAL	138 531,75
PROJET	COMMUNE	DESIGNATION	TYPE*	LINEAIRE	DIAMETRE	MATERIAU	MONTANT (€ HT)	ETAT	COMMENTAIRES
AEL 2 BEILASSE	LES ADRETS	CHEMIN DE BEILASSE	CDC	60	110	PVC	30 772,28	Terminé	Suite VIOLON pour DECI - Initialisation en 2026
FRJ H026 COLOMBIER	FREJUS	SECTION 4 COLOMBIER	BRU	246	250	FONTI	107 759,48	Terminé	Mars 2025 // opération qui substitue la FR368 chemin de vicinances (courier 2025 0111 d'ECAA du 13/01/2025)

2 – TARIFICATION DE L'EAU SUR LES COMMUNES DE LA Communauté d'Agglomération Esterel Côte d'Azur

Les tarifs applicables au 01 janvier 2024 et au 01 janvier 2025 pour une consommation d'un ménage de référence, qui selon l'INSEE représente 120 m³ par foyer, pour les cinq communes sont les suivantes :

Ces prix sont indiqués en € TTC.

Comparaison des différents prix de l'Eau Potable sur le territoire de la Communauté d'Agglomération

Commune	Type de gestion	Prix du m3 en 2025	Prix du m3 en 2026	Variations
FREJUS / St RAPHAEL	DSP VEOLIA	2,41 €	2,61 €	8,38%
PUGET SUR ARGENS	DSP VEOLIA	2,47 €	2,68 €	8,21%
ROQUEBRUNE SUR ARGENS	DSP VEOLIA	2,65 €	2,86 €	7,66%
Les Adrets de l'Estérel	DSP VEOLIA	3,26 €	3,30 €	1,12%
St RAPHAEL - Le TRAYAS	REGIE CAVEM	2,09 €	2,12 €	1,32%

La hausse des prix de l'eau potable s'explique en grande partie par l'augmentation des redevances eau potable d'Estérel Côte d'Azur Agglomération votée en avril 2025. Elle se justifie par une réduction des volumes facturés (préservation de la ressource en eau potable) combinée à une hausse régulière des contributions au SEVE (+9% entre 2023 et 2024) et des frais de potabilisation (+12% entre 2023 et 2024).

L'absence d'évolution des prix au m3 de la redevance reversée à l'agglomération entre 2017 et 2024 ont entraîné une diminution de l'épargne du budget eau potable.

2.1.1. Le prix de l'eau pour la DSP de FREJUS & St RAPHAEL



FREJUS / St RAPHAEL

Facture comparée aux 1^{er} janvier 2025 et 2026
pour une consommation annuelle de 120 m³

		01/01/2025				01/01/2026					
		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution	
DISTRIBUTION DE L'EAU											
Abonnement annuel (CMESE)	2	12,3603	24,7206	5,50%	26,08	12,4463	24,89	5,50%	26,26		0,70%
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,2402	14,4120	5,50%	15,20	0,2418	14,51	5,50%	15,31		0,67%
- Consommation (CMESE) Tr2	60	0,7495	44,9700	5,50%	47,44	0,7547	45,28	5,50%	47,77		0,69%
Redevance Production (Collectivité)	120	0,9	108,0000	5,50%	113,94	1,06	127,20	5,50%	134,20		17,78%
Redevance Distribution (Collectivité)	120	0,24	28,8000	5,50%	30,38	0,3	36,00	5,50%	37,98		25,00%
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES											
Abonnement annuel (CMESE)	2	14,5739	29,1478	10,00%	32,06	17,7886	35,58	10,00%	39,13		22,06%
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,4658	27,9480	10,00%	30,74	0,5418	32,51	10,00%	35,76		16,32%
- Consommation (CMESE) Tr2	60	1,5093	90,5580	10,00%	99,61	2,0151	120,91	10,00%	133,00		33,51%
Redevance Collectivité	120	0,53	63,6000	10,00%	69,96	0,53	63,60	10,00%	69,96		0,00%
ORGANISMES PUBLICS											
Redevance de Consommation	120	0,43	51,60	5,50%	54,44	0,39	46,8	5,50%	49,37		-9,30%
Redevance de Performance Eau	120	0,0102	1,22	5,50%	1,29	0,0165	1,98	5,50%	2,09		61,76%
Redevance de Performance Assainissement	120	0,0098	1,18	10,00%	1,29	0,03	3,6	10,00%	3,96		206,12%
Prix du m ³		4,35				4,96					
Total TTC					522,45				594,79		13,85%

PRIX SPECIFIQUE DE L'EAU
POUR LA DSP FREJUS / St RAPHAEL

FREJUS / St RAPHAEL											
Facture comparée aux 1er janvier 2025 et 2026 pour une consommation annuelle de 120 m ³											
		01/01/2025				01/01/2026					
m ³		Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution	
DISTRIBUTION DE L'EAU											
Abonnement annuel (CMESE)		2	12,3603		26,08		12,4463	24,89	26,26		0,70%
- Consommation (CMESE) Tr1		60	0,2402		15,20		0,2418	14,51	15,31		0,67%
- Consommation (CMESE) Tr2		60	0,7495		47,44		0,7547	45,28	47,77		0,69%
Production d'eau		120	0,9		113,94		1,06	127,20	134,20		17,78%
Redevance communauté d'agglomération		120	0,24		30,38		0,3	36,00	37,98		25,00%
ORGANISMES PUBLICS											
Redevance de Consommation		120	0,43		54,44		0,39	46,8	49,37		-9,30%
Redevance de Performance Eau		120	0,0102		1,29		0,0165	1,98	2,09		61,76%
Prix du m ³			2,41				2,61				
Total TTC					288,78				312,98		8,38%

2.2. Le prix de l'eau pour la DSP de PUGET-SUR-ARGENS



PUGET SUR ARGENS

Facture comparée aux 1^{er} janvier 2025 et 2026
pour une consommation annuelle de 120 m³

SUR ARGENS		01/01/2025				01/01/2026				
	m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (CMESE)	2	12,3782	24,7564	5,50%	26,12	12,4857	24,9714	5,50%	26,34	0,87%
Consommation Tri(CMESE)	60	0,2457	14,7420	5,50%	15,55	0,2478	14,868	5,50%	15,69	0,85%
Consommation Tr2(CMESE)	60	0,7718	46,3080	5,50%	48,85	0,7785	46,71	5,50%	49,28	0,87%
Redevance Production (Collectivité)	120	0,9	108,0000	5,50%	113,94	1,06	127,20	5,50%	134,20	17,78%
Redevance Distribution (Collectivité)	120	0,29	34,8000	5,50%	36,71	0,35	42,00	5,50%	44,31	20,69%
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES										
Abonnement annuel (CMESE)	2	13,6115	27,22	10,00%	29,95	18,185	36,37	10,00%	40,01	33,60%
Consommation Tri(CMESE)	60	0,6427	38,56	10,00%	42,42	0,8518	51,108	10,00%	56,22	32,53%
Consommation Tr2(CMESE)	60	0,6427	38,56	10,00%	42,42	1,5891	95,346	10,00%	104,88	147,25%
Redevance Collectivité	120	0,95	114,00	10,00%	125,40	0,95	114	10,00%	125,40	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Redevance de Consommation	120	0,43	51,6	5,50%	54,44	0,39	46,8	5,50%	49,37	-9,30%
Redevance de Performance Eau	120	0,0102	1,224	5,50%	1,29	0,0165	1,98	5,50%	2,09	61,76%
Redevance de Performance Assainissement	120	0,0098	1,176	10,00%	1,29	0,03	3,6	10,00%	3,96	206,12%
Prix du m ³		4,49				5,43				
Total TTC						538,38				651,74
										21,06%

PRIX SPECIFIQUE DE L'EAU
POUR LA DSP PUGET SUR ARGENS

PUGET SUR ARGENS										Facture comparée aux 1er janvier 2025 et 2026 pour une consommation annuelle de 120 m ³				
01/01/2025					01/01/2026									
	m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution				
DISTRIBUTION DE L'EAU														
Abonnement annuel (CMESE)	2	12,3782	24,76	5,50%	26,12	12,4857	24,9714	5,50%	26,34	0,87%				
Consommation Tr1(CMESE)	60	0,2457	14,74	5,50%	15,55	0,2478	14,868	5,50%	15,69	0,85%				
Consommation Tr2(CMESE)	60	0,7718	46,31	5,50%	48,85	0,7785	46,71	5,50%	49,28	0,87%				
Redevance Production (Collectivité)	120	0,9	108,00	5,50%	113,94	1,06	127,2	5,50%	134,20	17,78%				
Redevance Distribution (Collectivité)	120	0,29	34,80	5,50%	36,71	0,35	42	5,50%	44,31	20,69%				

ORGANISMES PUBLICS														
Redevance de Consommation	120	0,43	51,6	5,50%	54,44	0,39	46,8	5,50%	49,37	-9,30%				
Redevance de Performance Eau	120	0,0102	1,22	5,50%	1,29	0,0165	1,98	5,50%	2,09	61,76%				

Prix du m ³		2,47			296,91	2,68			321,28	8,21%				
Total TTC														

2.3. Le prix de l’eau pour la DSP de ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS





ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Facture comparée aux 1^{er} janvier 2025 et 2026

pour une consommation annuelle de 120 m³

		01/01/2025				01/01/2026				
	m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (CMESE)	2	12,3818	24,7636	5,50%	26,13	12,4618	24,9236	5,50%	26,29	0,65%
Redevance Consommation (CMESE) Tr1	60	0,5823	34,338	5,50%	36,86	0,586	35,16	5,50%	37,09	0,64%
Redevance Consommation (CMESE) Tr2	60	0,952	57,12	5,50%	60,26	0,9581	57,486	5,50%	60,65	0,64%
Redevance achat d'eau Production (Collectivité)	120	0,9	108	5,50%	113,94	1,06	127,2	5,50%	134,20	17,78%
Redevance investissement Distribution (Collectivité)	120	0,2	24	5,50%	25,32	0,26	31,2	5,50%	32,92	30,00%
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX										
IISFFS										
Abonnement annuel (CMESE)	2	18,185	36,37	10,00%	40,01	17,7886	35,5772	10,00%	39,13	-2,18%
Consommation Tr1 (CMESE)	60	0,997	59,82	10,00%	65,80	0,9752	58,512	10,00%	64,36	-2,19%
Consommation Tr2 (CMESE)	60	2,06	123,6	10,00%	135,96	2,015	120,9	10,00%	132,99	-2,18%
Consommation (Part Communale)	120	0,97	116,4	10,00%	128,04	0,97	116,4	10,00%	128,04	0,00%
ORGANISMES PUBLICS										
Redevance de Consommation	120	0,43	51,6	5,50%	54,44	0,39	46,8	5,50%	49,37	-9,30%
Redevance de Performance Eau	120	0,0102	1,224	5,50%	1,29	0,0165	1,98	5,50%	2,09	61,76%
Redevance de Performance Assainissement	120	0,0098	1,176	10,00%	1,29	0,03	3,6	10,00%	3,96	206,12%
Prix du m ³		5,74				5,93				
Total TTC					689,34				711,10	3,16%

PRIX SPECIFIQUE DE L'EAU

POUR LA DSP ROQUEBRUNE SUR ARGENS



ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Facture comparée aux 1er janvier 2025 et 2026

pour une consommation annuelle de 120 m³

01/01/2025

01/01/2026

	m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution	
DISTRIBUTION DE L'EAU											
Abonnement annuel (CMESE)	2	12,3818	24,7636	5,50%	26,13	12,4618	24,9236	5,50%	26,29	0,65%	
Redevance Consommation (CMESE) Tr1	60	0,5823	34,938	5,50%	36,86	0,586	35,16	5,50%	37,09	0,64%	
Redevance Consommation (CMESE) Tr2	60	0,952	57,12	5,50%	60,26	0,9581	57,486	5,50%	60,65	0,64%	
Redevance achat d'eau Production (Collectivité)	120	0,9	108	5,50%	113,94	1,06	127,2	5,50%	134,20	17,78%	
Redevance investissement Distribution (Collectivité)	120	0,2	24	5,50%	25,32	0,26	31,2	5,50%	32,92	30,00%	
ORGANISMES PUBLICS											
Redevance de Consommation	120	0,43	51,6	5,50%	54,44	0,39	46,8	5,50%	49,37	-9,30%	
Redevance de Performance Eau	120	0,0102	1,224	5,50%	1,29	0,0165	1,98	5,50%	2,09	61,76%	
Prix du m ³	2,65				2,86						
Total TTC					318,24					342,61	7,66%

2.4. Le prix de l'eau et de l'assainissement pour les ADRETS DE L'ESTEREL



LES ADRETS DE L'ESTEREL

Facture comparée aux 1^{er} janvier 2025 et 2026
pour une consommation annuelle de 120 m³

		01/01/2025				01/01/2026					
	m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution	
DISTRIBUTION DE L'EAU											
Abonnement annuel (CMESE)	2	12,3746	24,7492	5,50%	26,11	12,4689	24,9378	5,50%	26,31	0,76%	
Consommation Tr1 (CMESE)	60	0,7456	44,736	5,50%	47,20	0,7513	45,078	5,50%	47,56	0,76%	
Consommation Tr2 (CMESE)	60	0,984	59,04	5,50%	62,29	0,9915	59,49	5,50%	62,76	0,76%	
Redevance Production (Collectivité)	120	0,9	108	5,50%	113,94	1,06	127,2	5,50%	134,20	17,78%	
Redevance Distribution (Collectivité)	120	0,68	81,6	5,50%	86,09	0,58	69,6	5,50%	73,43	-14,71%	
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES											
Abonnement annuel (CMESE)	2	14,9505	29,901	10,00%	32,89	17,7886	35,5772	10,00%	39,13	18,98%	
Consommation Tr1 (CMESE)	60	0,9842	59,052	10,00%	64,96	0,7834	47,004	10,00%	51,70	-20,40%	
Consommation Tr2 (CMESE)	60	0,9842	59,052	10,00%	64,96	1,6338	98,028	10,00%	107,83	66,00%	
Consommation (Collectivités)	120	0,64	76,8	10,00%	84,48	0,64	76,8	10,00%	84,48	0,00%	
ORGANISMES PUBLICS											
Redevance de Consommation	120	0,43	51,6	5,50%	54,44	0,39	46,8	5,50%	49,37	-9,30%	
Redevance de Performance Eau	120	0,0102	1,224	5,50%	1,29	0,0165	1,98	5,50%	2,09	61,76%	
Redevance de Performance Assainissement	120	0,0098	1,176	10,00%	1,29	0,03	3,6	10,00%	3,96	206,12%	
Prix du m ³		5,33			5,69			682,84			6,70%
Total TTC					639,93						

PRIX SPECIFIQUE DE L'EAU
POUR LA REGIE DIRECTE DES ADRETS DE L'ESTEREL





LES ADRETS DE L'ESTEREL

Facture comparée aux 1er janvier 2025 et 2026

pour une consommation annuelle de 120 m³

		01/01/2025				01/01/2026				
	m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution
DISTRIBUTION DE L'EAU										
Abonnement annuel (CMESE)	2	12,3746	24,7492	5,50%	26,11		24,9378	5,50%	26,31	0,76%
Consommation Tr1 (CMESE)	60	0,7456	44,736	5,50%	47,20		45,078	5,50%	47,56	0,76%
Consommation Tr2 (CMESE)	60	0,984	59,04	5,50%	62,29		59,49	5,50%	62,76	0,76%
Production (Collectivités)	120	0,9	108	5,50%	113,94		127,2	5,50%	134,20	17,78%
Distribution (Collectivités)	120	0,68	81,6	5,50%	86,09		69,6	5,50%	73,43	-14,71%
ORGANISMES PUBLICS										
Redevance de Consommation	120	0,43	51,60	5,50%	54,44	0,39	46,8	5,50%	49,37	-9,30%
Redevance de Performance Eau	120	0,0102	1,22	5,50%	1,29	0,0165	1,98	5,50%	2,09	61,76%
Prix du m ³		3,26				3,30				
Total TTC					391,35				395,72	1,12%

2.5. Le prix de l'eau et l'assainissement pour le quartier du TRAYAS sur St RAPHAEL

FREJUS / St RAPHAEL											
Facture comparée aux 1 ^{er} janvier 2025 et 2026 pour une consommation annuelle de 120 m ³											
		01/01/2025				01/01/2026					
	m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Evolution	
DISTRIBUTION DE L'EAU											
Abonnement annuel ECAA	2	15	30,0000	5,50%	31,65	15	30,00	5,50%	31,65	0,00%	
- Consommation (ECAA) Tr1	60	0,89	53,4000	5,50%	56,34	0,95	57,00	5,50%	60,14	6,74%	
- Consommation (ECAA) Tr2	60	1,49	89,4000	5,50%	94,32	1,55	93,00	5,50%	98,12	4,03%	
Prélèvement sur la ressource en eau	120	0,105	12,6000	5,50%	13,29	0,105	12,60	5,50%	13,29	0,00%	
COLLECTE ET TRAITEMENT EAUX USEES											
Abonnement annuel (CMESE)	2	14,5739	29,1478	10,00%	32,06	17,7886	35,58	10,00%	39,13	22,06%	
- Consommation (CMESE) Tr1	60	0,4658	27,9480	10,00%	30,74	0,5418	32,51	10,00%	35,76	16,32%	
- Consommation (CMESE) Tr2	60	1,5093	90,5580	10,00%	99,61	2,0151	120,91	10,00%	133,00	33,51%	
Redevance Collectivité	120	0,53	63,6000	10,00%	69,96	0,53	63,60	10,00%	69,96	0,00%	
ORGANISMES PUBLICS											
Redevance de Consommation	120	0,43	51,60	5,50%	54,44	0,39	46,8	5,50%	49,37	-9,30%	
Redevance de Performance Eau	120	0,0102	1,22	5,50%	1,29	0,0165	1,98	5,50%	2,09	61,76%	
Redevance de Performance Assainissement	120	0,0098	1,18	10,00%	1,29	0,03	3,6	10,00%	3,96	206,12%	
Prix du m ³	4,04					4,47					
Total TTC					485,00					536,47	10,61%

PRIX SPECIFIQUE DE L'EAU POTABLE

POUR LA REGIE DIRECTE DU QUARTIER DU TRAYAS / St RAPHAEL

FACTURE comparée aux 1er janvier 2025 et 2026 pour une consommation annuelle de 120 m ³											
		01/01/2025				01/01/2026				Evolution	
		m ³	Prix unitaire	Montant	TVA	Montant TTC	Prix unitaire	Montant	TVA		
DISTRIBUTION DE L'EAU											
Abonnement annuel ECAA		2	15	30,0000	5,50%	31,65	15	30,00	5,50%	31,65	0,00%
- Consommation (ECAA) TR1		60	0,89	53,4000	5,50%	56,34	0,95	57,00	5,50%	60,14	6,74%
- Consommation (ECAA) TR2		60	1,49	89,4000	5,50%	94,32	1,55	93,00	5,50%	98,12	4,03%
Prélèvement sur la ressource en eau		120	0,105	12,6000	5,50%	13,29	0,105	12,60	5,50%	13,29	0,00%
ORGANISMES PUBLICS											
Redevance de Consommation		120	0,43	51,60	5,50%	54,44	0,39	46,8	5,50%	49,37	-9,30%
Redevance de Performance Eau		120	0,0102	1,22	5,50%	1,29	0,0165	1,98	5,50%	2,09	61,76%
Prix du m ³			2,09				2,12				
Total TTC						251,33				254,66	1,32%

3 – INDICATEURS DE PERFORMANCE

	ECAA	TRAYAS (St RAPHAEL)
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESÉ	Régie Directe ECAA
Certification « Qualité de services » ISO 9001	Oui	NR
Certification « Qualité environnementale » ISO 14001	Oui	NR

Existence d'une commission départementale de solidarité Eau : oui

Existence d'une commission consultative des services publics locaux : oui

Existence d'une mesure de satisfaction clientèle : oui, au niveau national et régional

3.1 Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)

La qualité de l'eau, enjeu de santé publique, est une priorité absolue pour VEOLIA Eau.

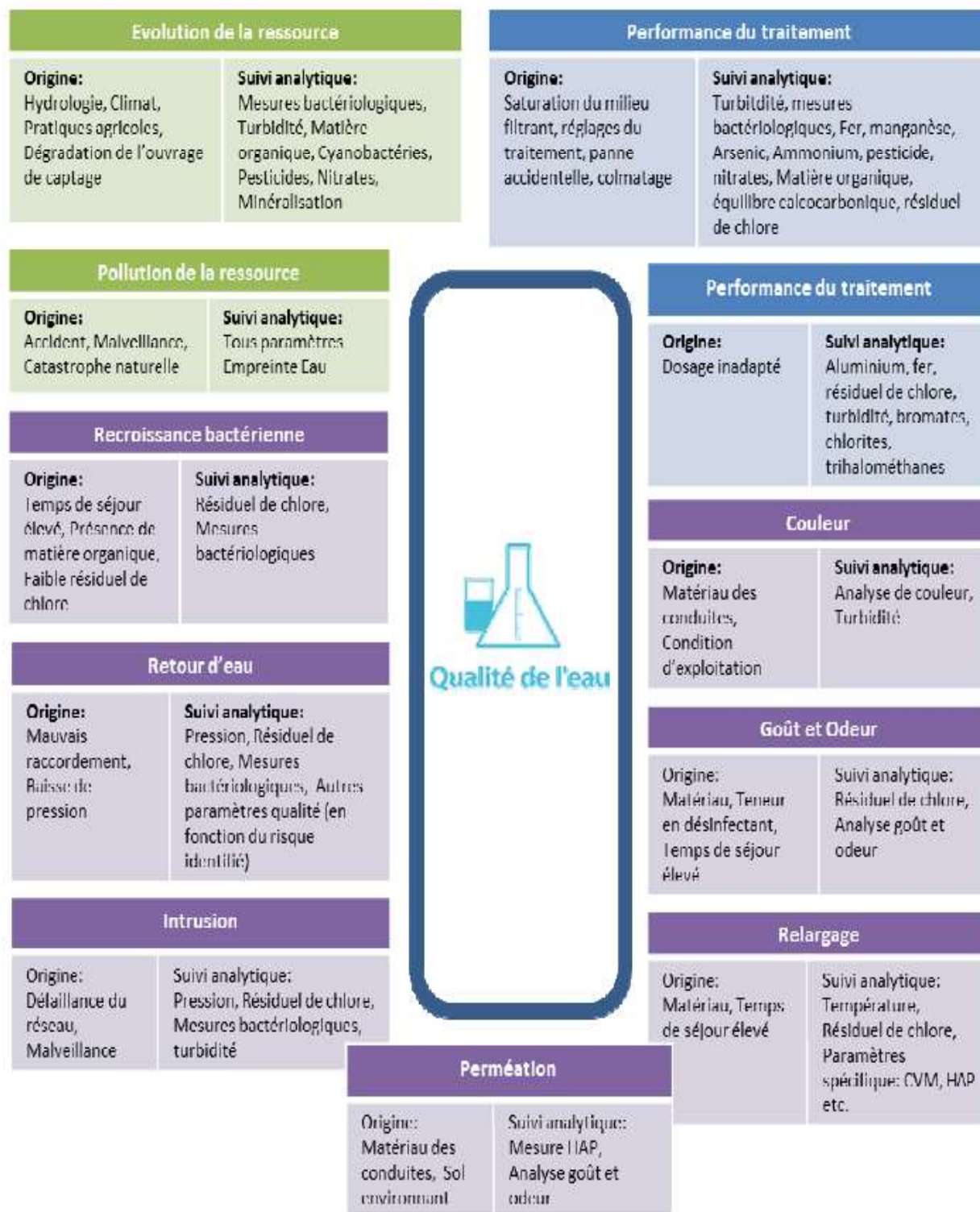
Sur tous les services qui lui sont confiés, VEOLIA Eau complète le contrôle réglementaire réalisé par l'Agence Régionale de Santé, par un plan d'autocontrôle de la qualité de l'eau sur la ressource et sur l'eau produite et distribuée. Les prélèvements sont réalisés sur les points de captage, dans les usines de production d'eau potable et sur le réseau de distribution jusqu'au robinet du consommateur. Les analyses effectuées sur ces prélèvements concernent l'ensemble des paramètres réglementaires microbiologiques et physicochimiques.

La qualité de l'eau produite et distribuée est évaluée au regard des limites de qualité et des références de qualité définies par la réglementation :

- Les limites de qualité visent les paramètres susceptibles de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.
- Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau potable. Un dépassement ne traduit pas forcément un risque sanitaire pour le consommateur mais implique des actions correctives.

→ Les phénomènes impactant la qualité de l'eau en réseau

Les phénomènes de dégradation de la qualité de l'eau sont complexes et leur maîtrise nécessite une vigilance à tous les stades de vie des infrastructures du service (conception, travaux, exploitation...). La figure ci-dessous explicite les différents mécanismes de dégradation de la qualité de l'eau en réseau.



Les indicateurs de conformité des prélèvements réalisés au titre du contrôle de la qualité concernant les paramètres microbiologiques [P101.1] et physico-chimiques [P102.1]. Ils sont transmis à la Collectivité par l'ARS. A titre indicatif, les taux de conformité issus de nos systèmes d'informations, sur la base des prélèvements incluant au moins un paramètre soumis à une limite de qualité, sont les suivants :

	ECAA	TRAYAS (St RAPHAEL)
Mode de gestion	Délégation de Service Public avec VEOLIA / CMESE	Régie Directe ECAA
Qualité de l'eau Indicateur P 101.1 Paramètres microbiologiques	100,0%	100%
Qualité de l'eau Indicateur P 102.1 Paramètres Physico- chimiques	98,7%	100%

3.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P 103.2)

La loi de Grenelle 2 s'inscrit dans le plan national d'adaptation au changement climatique de 2011 qui prévoit 20% d'économie d'eau sur les prélèvements d'ici 2020.

Objectifs de la loi de Grenelle 2 et du décret d'application de l'article 161 publié le 27 janvier 2012

- Inciter les collectivités à mettre en place une gestion patrimoniale des réseaux d'eau
- Engager des actions afin de limiter le taux de perte à 15% sur les réseaux urbains

Obligations réglementaires

Le décret du 27 janvier 2012 (« limitation des pertes en eau sur les réseaux ») précise que sous peine d'un doublement de la redevance de prélèvement, à l'échéance du 31 décembre 2013, les collectivités doivent :

- Etablir un descriptif détaillé des réseaux d'eau et d'assainissement
- Définir et mettre en œuvre un plan d'action destiné à la réduction des pertes d'eau pour les réseaux dont le taux de perte est supérieur au seuil défini par le décret d'application.

L'arrêté du 2 décembre 2013 (JO du 19 décembre 2013) assure l'articulation entre l'obligation de réaliser un descriptif détaillé introduite par le décret du 27 janvier 2012 et l'arrêté du 2 mai 2007 sur le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service. Il modifie notamment les critères d'évaluation des indices de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux en introduisant un nouveau barème de 0 à 120 points (précédent barème sur 100 points).

Ce même arrêté précise qu'il faut que ce nouvel indice atteigne un total de 40 points minimum sur les 45 premiers points accessibles pour que le service puisse être considéré comme disposant d'un descriptif détaillé. D'autre part, cet arrêté stipule que l'atteinte de ce seuil de 40 points (sur 45 attribuables) conditionne l'attribution des points suivants alloués par le barème (entre les cotations 45 et 120 points - effet « palier »).

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable		Barème	COPI	TRAYAS
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)			
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10	10
VP.237 5 5	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui	Oui
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		100%	100%
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui	Oui
(VP238, VP239, VP240)	Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	15	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15	15
TOTAL Parties A et B		45	45	45
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10	10
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10	10
VP.248	Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10	0
VP.249	Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux	5	5	0
TOTAL		120	120	105

3.3 Indice de performance réseau (P 104.3)

La performance d'un service ne se mesure plus uniquement à son aptitude à délivrer une eau de qualité au robinet du client final. La performance du service recoupe également la maîtrise des pertes en eau, enjeu environnemental d'aujourd'hui et de demain, afin de préserver la ressource.

Cette préoccupation environnementale et sociétale s'est traduite dans la réglementation qui, en prenant en compte les résolutions du Grenelle de l'environnement, a récemment évolué pour y répondre, en fixant des objectifs de performance des réseaux de distribution d'eau, variant de 65 à 85 % selon la taille et les caractéristiques des collectivités.

Mesurant la part du volume effectivement utilisé dans le volume introduit dans le réseau, le rendement de réseau permet d'apprécier la qualité du réseau et l'efficacité du service de distribution.

Il importe aux collectivités d'atteindre les objectifs de rendement fixés par la loi pour éviter de faire peser sur les consommateurs un surcoût dû aux pénalités – doublement de la redevance pour prélèvement sur la ressource - prévues par le texte si les plans d'actions rendus nécessaires ne sont pas définis et mis en œuvre.

	FREJUS	St RAPHAEL	PUGET	ROQUEBRUNE	Les Adrets de l'Esterel	Le TRAYAS (St Raphael)
Rendement 2025 par commune (%)	82,39%	90,24%	83,98%	88,5%	80,78%	NR

Rendement objectif 2025 par commune (%)	88,50%	91,00%	85,00%	90,8%	81,50%	NR
---	--------	--------	--------	-------	--------	----

(Comprend les volumes de services et volumes non comptés)

3.4 Indice linéaire des volumes non comptés (P 105.3)

Cet indicateur permet de connaître la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

	ECAA
Indice linéaire des volumes non P 105.3	6,23
Evolution 2025/2024	32,58%

(ne comprend pas les volumes de services et volumes non comptés)

3.5 Indice linéaire de pertes en réseau (P 106.3)

Cet indicateur permet de connaître par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés (comprend les volumes de services et volumes non comptés).

	ECAA
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/j/km) P 106.3	5,83
Evolution 2025/2024	33,11%

3.6 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potab

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisations est remplacé.

	ECAA	Evolution %
Taux moyen renouvellement P 107.2	0,84%	1,20%
Linéaire renouvelé ml	8 444	31,4%
Branchements renouvelés	89	-2%
Fuites réparées (branchements et réseau)	418	14%
Compteurs remplacés	7990	39%

3.7 Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'Eau (P 109)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Les sommes indiquées ci-dessous correspondent au fond de solidarité utilisé pour aider certains des abonnés qui étaient dans l'impossibilité d'honorer leur facture d'eau.

	ECAA	Evolution %
Fond de solidarité P 109	3 265 €	-84,16%
Nombre de demandes d'abandon de créances	23	-57,4%
Nombre d'échéanciers de paiements ouverts	1576	16%

3.8 Délai contractuel maximal de branchement des nouveaux abonnés (P 151.0)

	ECAA	Evolution %
Délai contractuel D 151.0	1 jour	

3.9 Respect du délai contractuel de branchements des nouveaux abonnés

	ECAA	Evolution %
Respect délai P 152.1	100%	0,00%

3.10 Fréquence des interruptions de service non programmées (P 151.1)

	ECAA	Evolution %
Fréquence P 151.1 <i>Unité/1000 abonnés</i>	2,78	26,94%

4 – LES TRAVAUX REALISES sur le périmètre ESTEREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION EN 2025

Travaux réalisés en 2024 par Estérel Côte d'Azur Agglomération en eau potable :

Renouvellement par le délégataire : 7469ml

- Route de la Corniche, Rue Gounod, Avenue du Vieux Mas, Avenue de la Corniche du Rastel, Boulevard Baudino, Avenue Chèvrefeuilles, pour 1296 ml à **Saint Raphael**
- Chemin de Gonfaron, Place Calvin, Allée de la Réserve Saint Jean, Avenue Kennedy, Allée Chantecler, Rond point des Moulins, FRJ8 Base Nature tranche 2 pour 1 558 ml à **Fréjus**
- Place Fallières, Giratoire Vaucouleur, Lieutenant tranche 1 pour 1 998 ml à **Puget sur Argens**
- Chemin de la Poterie, Chemin des Philippons, Route du Violon tranche 2, Chemin des Mendiguons pour 1 345 ml **aux Adrets de l'Estérel**
- Dévoisement Ecole de la Bouverie, Boulevard Perrazini, avenue de la Crête des Mouettes, Boulevard de la Corniche Sémiramis, Avenue de la Frégate pour 1 272ml à **Roquebrune sur Argens**

Renouvellement par ECAA : 975ml

- RD 4 La Baume pour 825ml à Fréjus
- Chemin de Chense pour 150ml aux Adrets de L'Estérel

5 – LE COMPTE RENDU FINANCIER DU DELEGATAIRE

CIE MEDITERRANEENNE EXPLOIT. SERVICE EAU

Version Finale

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation Année 2025 (en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: TA100 - ECAA DSP-Eau

Eau

LIBELLE	2024	2025	Ecart %
PRODUITS	29 126 254	33 853 844	16,23 %
Exploitation du service	10 035 921	10 347 874	
Collectivités et autres organismes publics	17 867 813	22 103 754	
Travaux attribués à titre exclusif	580 998	409 270	
Produits accessoires	841 723	993 146	
CHARGES	28 716 834	33 699 313	17,35 %
Personnel	2 078 759	2 183 700	
Energie électrique	136 719	101 956	
Produits de traitement	6 071	3 190	
Analyses	6 748	32 175	
Sous-traitance, matières et fournitures	2 267 815	2 230 059	
Impôts locaux et taxes	45 540	67 212	
Autres dépenses d'exploitation	313 215	621 148	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	50 711	153 366	
<i>engins et véhicules</i>	115 677	186 348	
<i>informatique</i>	468 000	492 096	
<i>assurances</i>	75 543	70 547	
<i>locaux</i>	195 576	162 701	
<i>autres</i>	- 592 292	- 443 911	
Contribution des services centraux et recherche	690 499	707 426	
Collectivités et autres organismes publics	17 867 813	22 103 754	
Charges relatives aux renouvellements	4 578 799	4 643 315	
<i>programme contractuel (renouvellements)</i>	1 001 799	1 015 915	
<i>fonds contractuel (renouvellements)</i>	3 577 000	3 627 400	
Charges relatives aux investissements	880 857	893 268	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	880 857	893 268	
Pertes sur créances incouvrables-Contentieux recouvrement	44 196	112 112	
RESULTAT AVANT IMPOT	409 419	154 531	NS
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	102 345	38 822	
RESULTAT	307 075	115 908	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

06/03/2026

6 – FINANCEMENT

RAPPORT SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Budget Annexe EAU

FICHE DE CALCUL DU RESULTAT - BUDGET EAU 2025

EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
Recettes	15 984 989,03	Recettes	1 596 451,69
- Dépenses	14 421 131,47	- Dépenses	2 232 971,42
= Résultat de l'exercice	1 563 857,56	= Résultat de l'exercice	- 636 519,73
+ Déficit reporté	- 427 815,22	- Déficit reporté	- 505 650,50
= Résultat de clôture fonct	1 136 042,34	= Résultat de clôture invest	- 1 142 170,23
		- Solde des restes à réaliser	- 97 286,91
		= Besoin de financement	- 1 239 457,14
Excédent disponible après couverture du besoin de financement d'investissement			-

Fréjus, le 06/02/2026

**Le Chef de Service Comptable,
 Service de Gestion Comptable de l'Estérel**

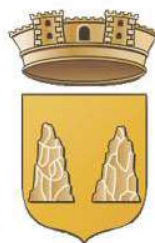
Corine HUSSON

Pour l'Estérel, par procuration,



7 – LE SERVICE AUX ADMINISTRÉS D'ESTÉREL COTE D'AGGLOMERATION

FREJUS, PUGET/Argens, ROQUEBRUNE/Argens, Les Adrets de l'Estérel et St RAPHAËL *(hors quartier du Trays)*



A l'agence physique de VEOLIA Eau / CMESE

Tous les clients peuvent se présenter dans les bureaux de la VEOLIA Eau / CMESE à l'adresse suivante :

VEOLIA Eau / CMESE

Centre VAR

Secteur Var-Estérel

77 Via Nova

Pôle d'excellence Jean-Louis

BP 9 – 83601 FREJUS CEDEX

Fax : 04 94 53 85 47

Par téléphone à l'agence VEOLIA Eau / CMESE

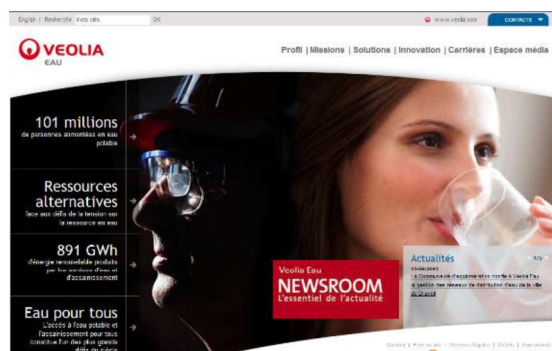
Par un simple appel téléphonique au Centre Service Clients « VEOLIA Eau » chacun peut accéder aux services et régler sans se déplacer les formalités administratives courantes en composant le :

Tél. : 0 969 329 328

Les demandes suivantes sont immédiatement prises en compte :

- demande de branchement
- demande de nouvel abonnement
- informations sur la qualité de l'eau et de la dépollution
- état du compte client
- prise de rendez-vous avec technicien
- demande de résiliation

Les administrés peuvent consulter le site internet de la CMESE sur : <http://www.veoliaeau.com>



Toutes les informations concernant le raccordement au service et les tarifs en vigueur sur la commune sont disponibles à la demande. Des conseils pratiques relatifs à l'usage de l'eau y sont proposés.



Pour le quartier du Trayas

ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION

Tous les clients peuvent se présenter à l'adresse suivante :

ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION

624 Chemin Aurélien

83700 Saint-Raphaël

Fax : 04 94 19 31 10

Par téléphone à la ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION

Par un simple appel téléphonique à la Communauté d'Agglomération Estérel Côte d'Azur chacun peut accéder aux services et régler sans se déplacer les formalités administratives courantes en composant le :

Tél. : 04 94 19 31 00

Les demandes suivantes sont immédiatement prises en compte :

- demande de branchement
- demande de nouvel abonnement
- informations sur la qualité de l'eau et de la dépollution
- état du compte client
- prise de rendez-vous avec technicien
- demande de résiliation

Par téléphone à l'agence SO EAU

Par un simple appel téléphonique au Centre Service Clients « SO EAU » chacun peut accéder aux services et régler sans se déplacer les formalités administratives courantes en composant le :

Tél. : 09 77 408 408

Les demandes suivantes sont immédiatement prises en compte :

- demande de branchement
- demande de nouvel abonnement
- informations sur la qualité de l'eau et de la dépollution
- état du compte client
- prise de rendez-vous avec technicien
- demande de résiliation